

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Félix Pauléus

<https://www.cadre21.org/membres/dd5384e23143fcacd6e10797>

Date d'obtention : 2024-02-21 18:32:39

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes de la méthode Sexto se résument ainsi:

Dans les étapes préliminaires, les trois premières (parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime, évaluer l'incident, vérifier l'information) servent à recueillir les informations. Elles permettent, au besoin, de franchir la 4e étape : parler au jeune instigateur

Grâce aux informations reçues, l'intervenant serait en mesure de faire une évaluation judicieuse du cas. Ces étapes sont donc très importantes pour tous les acteurs concernés. Car c'est à partir des données recueillies qu'on pourrait estimer la nature de l'acte et prendre la meilleure décision. Comme indiqué dans l'aide-mémoire: Avec les renseignements recueillis aux étapes ...l'école sera mieux outillée pour déterminer si l'incident est le résultat d'une intention impulsive ou d'une intention malveillante.

### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce qu'on retient des trois mises en situation, c'est la pertinence de la mise en application de la trousse Sexto. On comprend que les trois cas sont différents. Par contre, le respect des étapes de la méthode Sexto se veut un outil indispensable. En outre, c'est la responsabilité qu'incombe à l'intervenant scolaire de disséquer les nombreux enjeux et les rôles de chacun dans un tel contexte. Il s'agit de la limitation de la prolifération des images, l'encadrement adéquat de chaque jeune, l'uniformisation des interventions, la rapidité et la qualité des interventions, etc. Une fois informé, l'intervenant attitré en milieu scolaire a la responsabilité de déclencher le protocole Sexto en commençant par remplir la grille d'évaluation de l'incident avec la victime ou la personne qui fait la dénonciation.

### Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Heureusement que vous nous fournissez des documents très pratiques! Autrement, ce serait plus ou moins difficile dans l'évaluation de l'incident de bien saisir la nature d'une intervention. Dans cette phase, il nous paraît essentiel d'avoir sur nos bureaux notre cartable sextage à la portée de la main. Avec la grille en main, l'accompagnement de l'élève sans porter de jugement tout en gardant un ton réconfortant et rassurant deviendrait plus réaliste. Le défi, par les outils fournis dans la trousse, devient moins lourd. En même temps, on réalise à quel point notre rôle est indispensable quant à la bonne pratique dans le cadre d'un dossier de sextage. Grâce à cette formation, on a pris conscience de l'ampleur de la problématique. On est beaucoup plus équipé pour accompagner et l'auteur du signalement et la jeune victime. Souvent, on se concentre sur la victime, mais on oublie l'auteur du signalement.

Merci de nous accorder l'occasion de revoir la littérature en lien avec le sexto et d'en comprendre les multiples enjeux!